

MANDATS-POSTE

Tout mandat-poste doit être fait à l'ordre de la "Société Bienveillante St-Roch" et payable au bureau de poste de "St-Roch de Québec" et non à l'ordre d'un officier quelconque du Bureau Principal. L'officier en faveur duquel est fait le mandat peut être absent, et ces absences peuvent créer des difficultés ; d'ailleurs, il est plus régulier d'en agir ainsi.

ÉTAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE, DU 15 SEPTEMBRE
DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1894.

RECETTES.

Balance au 15 octobre.....		\$4,519 39
Bulletin.....	\$ 42 00	
Règlements.....	15 00	
Livrets.....	23 50	
Divers.....	86 00	
Contributions aux malades.....	852 41	
do aux veufs.....	47 40	
do aux héritiers.....	116 55	
Certificats de membres.....	118 75	
Total des recettes		\$1,300 64
Total		\$5,820 03

DÉBOURSÉS

Héritiers de Ph. Letarte.....	\$ 200 00	
Organisation de succursales et de bureaux de Perceptions	92 12	
Impression du bulletin du mois d'octobre et novembre.....	25 00	
Médecins-visiteurs.....	27 25	
Secours aux malades.....	306 00	
Remboursement d'une première mise aux héritiers.....	1 00	
Examens médicaux.....	5 50	
Propositions de membres.....	35 05	
Indemnité au Président-Général pour 1893-94.....	150 00	
Frais Légaux re-affaire Letarte.....	15 00	
Impressions.....	11 75	
Livres pour Suc. et bureaux de perceptions &c.....	126 60	
Salaires.....	60 00	
Secau de la Société.....	7 00	
Bureau Principal.....	142 07	
Divers.....	60 07	
		\$1,264 36
Balance :—En caisse.....	\$ 333 71	
“ Dépôt, Caisse d'Economie folio 26,594.....	3,386 96	
“ Dépôt, Banque du Peuple, St-Roch fol. 602c.....	835 00	4,555 67
		\$5,820 03

E. & O. E

F.-A. GAUTHIER,
Comptable.

Québec 15 novembre 1894.

Certifié correct

JOS. COTÉ,
Trésorier-Général.JOS. SAVARD,
ALEX. PAQUET,

Québec, 29 novembre 1894.

Auditeurs.

BUREAUX DE PERCEPTION

Des bureaux de Perception sont établis-dans les paroisses ci-dessous :

St-Charles.—M. Cléophas Couture, percepteur.

Ste-Anne de la Pérade.—Dr. F.-A. Marcotte, percepteur.

Ottawa.—M. Fabien-O. Lizotte, 175, rue de l'Eglise, percepteur.

Trois-Rivières.—M. Chs Dupont-Hébert, percepteur.

St-Pascal.—M. le Dr Léon Côté, percepteur.

St-Alphonse (Saguenay).—M. le Dr Mayrand, percepteur.

Ste-Anne de Chicoutimi.—L.-Nérée Tremblay, percepteur.

Bergeville.—M. le Dr Arthur Lavoie, percepteur.

Charlesbourg.—M. C.-E. Duhault, percepteur.

St-Casimir.—M. le Dr Phydime Dolbec, percepteur.

Château-Richer.—M. le Dr J.-P. Deblois, percepteur.

Ste-Foye.—M. J.-B.-A. Legaré, percepteur.

Nicolet.—M. Wilfrid Camirand, percepteur.

St-Romuald.—M. Michel Dussault, percepteur.

St-Laurent, I.-O.—M. Alfred Mercier, percepteur.

Les bureaux de perception ci-dessus sont sous le contrôle du Bureau Principal, et les suivants sous celui de la succursale Montmorency, No. 11.

Beauport Ouest.—M. H.-N. Dorion, percepteur.

Ange-Gardien.—M. Jos. Lamontagne, percepteur.

LISTE DES MALADES ENREGISTRÉS AU BUREAU PRINCIPAL ET RECEVANT D'LS SECOURS

- 1.—Pierre Bélanger, St-Sauveur, depuis le 29 septembre.
- 2.—Ignace Aubert, St-Sauveur, depuis le 14 octobre.
- 3.—Edouard Brousseau, St-Roch, depuis le 21 octobre.
- 4.—Albert Bédard, Charlesbourg, depuis le 8 octobre.
- 5.—Raphaël Déry, St-Roch, depuis le 27 octobre.
- 6.—Joseph Boucher, St. Joachim, depuis le 1er novembre.
- 7.—Cléophas Bédard, Charlesbourg, depuis le 8 novembre.
- 8.—Z. Drolet, St-Roch, Québec, depuis le 29 novembre.
- 9.—François Lortie, St-Sauveur, depuis le 27 novembre.
- 10.—J.-B. Laroche, snr. Ste. Foye, depuis le 1er novembre.
- 11.—Jules Emond, St-Sauveur, depuis le 29 novembre.
- 12.—Côme Leduc, Ste. Anne de la Pérade, depuis le 29 novembre.
- 13.—Cyrille Lechasseur, St-Roch de Québec, depuis le 26 novembre.